

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MILDIU	La pression est en hausse, la majorité des parcelles présente des symptômes. Soyez extrêmement vigilants à l'approche des tout épisode pluvieux.
OÏDIUM	Période de réceptivité en cours.
BOTRYTIS	Les conditions actuelles sont favorables au développement de ce champignon.






Annexe : Message réglementaire Flavescence dorée 2016

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

MÉTÉO

Prévisions du 15 au 20 juin 2016

	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20
Températures	13 21	13 20	11 22	12 20	13 21	13 24
Tendances						

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

STADES PHENOLOGIQUES

La floraison a bien avancé la semaine dernière. Les cépages précoces (Gamay, Chardonnay, Merlot, Abourriou et certains Cabernet franc et Muscat) atteignent le stade nouaison voire grain de plomb. L'ensemble des autres cépages (Tannat, Cabernet sauvignon, Cabernet franc) sont entre pleine floraison et nouaison.



Stade 23:Floraison
50 % chute capuchons

Des symptômes de carence en potasse et en bore sont observés.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

De nouvelles sorties sont observées depuis vendredi. Ces sorties sont plus importantes sur les parcelles déjà touchées antérieurement (repiquages).

Tous les vignobles sont impactés et la quasi-totalité des parcelles est touchée à des degrés divers : souvent seules quelques taches sont visibles mais parfois des cas plus sévères sont recensés. Sur les cas plus sévères, des symptômes sont observés sur feuilles mais aussi sur rameaux et grappes.



Mildiou sur rameau - photo
CA82

• Données de la modélisation

- × **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Auty, Cordes, Cuq, Labarthe, Larrazet, Mas Grenier, Monclar, Puy Larroque, Sérignac, St Loup.

Situation de J-7 à J : La pression exercée par le mildiou est toujours hétérogène sur la zone.

Des contaminations de masse ont été modélisées le 6 juin sur les secteurs de St Loup et le 10 juin sur les secteurs de Saint Loup Labarthe et Sérignac. Des contaminations se sont aussi produites le 13 juin sur de nombreux secteurs.

Les taches issues des contaminations des 30-31 mai et 1^{er} juin devraient être visibles.

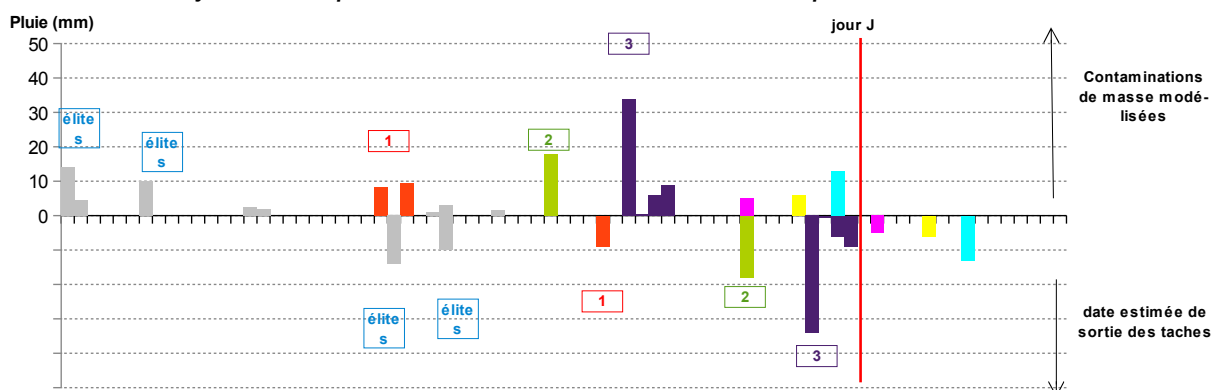
Simulation de J à J+8 : Les pluviométries nécessaires pour engendrer des contaminations de masse sont très hétérogènes sur la zone

Sur les secteurs de St Loup, Labarthe, Sérignac, Cuq, Auty et Monclar, des contaminations de masse sont modélisées à chaque pluie de 3/5 mm ou plus. Sur les secteurs de Puylarroque, Larrazet et Mas Grenier, il faudra 15mm.

Les taches issues des contaminations des 6, 10 et 13 juin devraient être visibles autour du 17-23 juin.

Évaluation du risque : De nombreux symptômes sont visibles au vignoble. Au risque de nouvelles contaminations de masse (possibles dès 3/5mm) s'ajoute le risque de repiquages, les voyants sont au rouge pour les épisodes pluvieux en cours.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 13/06/2016 pour la zone Tarn-et-Garonne



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

- La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
- La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
- numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Situation au vignoble :** Pas d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est de mise jusqu'à la fermeture et doit être associée à celle du mildiou et de l'oidium.

OïDIUM *(Uncinula necator)*

- **Situation au vignoble :** On n'observe aucun symptôme sur feuille à ce jour.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte en toutes situations. A partir de ce stade, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe.

De plus, les conditions humides de cette semaine incitent à une grande vigilance.

BOTRYTIS *(Botrytis cinerea)*

- **Éléments de biologie**

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;

- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir, :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations sensibles : charge importante, entassement des grappes, ...

Les conditions actuelles (pluies journalières) ne sont pas favorables à une chute rapide des capuchons floraux et le botrytis peut s'installer dans les grappes.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble

Quelques glomérules sont recensés sur la zone du Brulhois mais les fréquences d'attaques restent faibles. Les pièges n'enregistrent pas de captures significatives.

• Données de la modélisation

D'après le modèle, le stade de nymphose est enclenché. On ne note donc pas de signe de début de deuxième vol pour l'instant mais cela pourrait être le cas la semaine prochaine.

Données au 13 juin Zone Tarn-et-Garonne	% adultes	% œufs	% L1	% L2	% L3	% L4	% L5	% nymphe
Cuq	100%	100%	100%	100%	100%	100%	66%	30,3%

Évaluation du risque : Procédez à vos contrôles de fin de G1 pour évaluer l'impact de la première génération et anticiper la gestion de la G2. Un dépassement du seuil de nuisibilité implique une gestion précoce de la deuxième génération.

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

Par ailleurs, le début du deuxième vol semble imminent (d'ici une dizaine de jours) :

- le développement des chenilles de G1 se termine,
- les premières captures d'Eulia sont enregistrées sur le réseau de surveillance (vignobles Fronton, Gaillac et Moissac).

Pensez donc à renouveler les capsules de vos pièges pour suivre le début du vol de G2.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Éléments de biologie

Les femelles hivernantes regagnent la vigne pour pondre et donner une première génération printanière, généralement peu impactante.

Ce sont les populations larvaires de la génération estivale, apparaissant le plus souvent courant juin, qui peuvent générer les symptômes de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

• Situation au vignoble

Les populations larvaires s'installent mais restent faibles dans la plupart des situations. Sur les parcelles échantillonnées les effectifs n'excèdent pas 10 larves pour 100 feuilles. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



*Cicadelle verte : Adulte (en haut)
1^{er} stade larvaire (en bas)
Photos IFV*

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

(Scaphoideus titanus)

• Situation au vignoble :

Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai en cage d'émergence, puis confirmées par les premières détections de jeunes larves en parcelles.

Dans les cages d'émergence, les éclosions se poursuivent. Généralement cette phase d'éclosion se poursuit sur plusieurs semaines. Au vignoble, ce sont désormais des L3 qui sont visibles dans les populations larvaires.

Évaluation du risque : Consultez le message réglementaire en annexe pour connaître les modalités de lutte contre le vecteur de la FD.



Biologie et description des symptômes

La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep malade.

Cette cicadelle n'a qu'une seule génération par an. Les œufs éclosent dans le courant du mois de mai pour donner naissance à une larve. Puis cinq stades larvaires se succèdent. Six à huit semaines après les premières éclosions, les premiers adultes apparaissent. La période des éclosions peut être très étalée. Les larves naissent saines mais peuvent rapidement acquérir le phytoplasme si elles se nourrissent sur un cep conta-miné. Un mois plus tard, elles deviennent infectieuses et peuvent transmettre le phytoplasme à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés n'exprimeront les symptômes que l'année suivante.

Le prochain BSV Vigne Tarn-et-Garonne paraîtra le mardi 21 juin 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOC et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.